



Le Lien

Numéro 53 – Le 24/07/2020

Budget primitif 2020

Le budget primitif 2020 a été voté en conseil municipal, réparti comme suit : en fonctionnement 476 726,61 € en dépenses et en recettes, en investissement 737 919,31€ en dépenses et en recettes, équilibré dans chaque section.

Adopté : 11 voix pour et 3 abstentions.



Le Conseil Municipal a délibéré le 23 juillet 2020 afin d'installer les différentes commissions. Sont ouvertes aux habitants qui souhaitent y participer :

- Culture, jeunesse et sports
- Fêtes et cérémonies
- Aménagement et entretien du patrimoine communal
- Communication

Veuillez-vous faire connaître en mairie.



Le Lien

Numéro 53 – Le 24/07/2020

Budget primitif 2020

Le budget primitif 2020 a été voté en conseil municipal, réparti comme suit : en fonctionnement 476 726,61 € en dépenses et en recettes, en investissement 737 919,31€ en dépenses et en recettes, équilibré dans chaque section.

Adopté : 11 voix pour et 3 abstentions



Le Conseil Municipal a délibéré le 23 juillet 2020 afin d'installer les différentes commissions. Sont ouvertes aux habitants qui souhaitent y participer :

- Culture, jeunesse et sports
- Fêtes et cérémonies
- Aménagement et entretien du patrimoine communal
- Communication

Veuillez-vous faire connaître en mairie.

Dégradations et incivilités

Des dégradations répétées à la salle polyvalente (tags, dégradation des pompes à chaleur) ainsi qu'au niveau de l'église (bris de vitraux) ont malheureusement été constatées. Des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie de Villers-Bocage. De même, des habitants proches de l'église ont subi des désagréments : cannettes jetées dans le jardin, voiture forcée avec vol de matériel. Cette recrudescence de vols et d'effractions nécessite la plus grande vigilance de votre part. En cas de constat de dégradations, n'hésitez pas à contacter directement la gendarmerie.

De nombreuses incivilités sont aussi constatées : dépôts sauvages d'ordures près des containers de tris, déjections canines sur la voie publique. Ces incivilités sont passibles d'amendes. Nous vous demandons de respecter l'espace public pour le bien de tous.

Garage

La commune cherche un garage ou un local à louer à partir du 01 janvier 2021 afin de stocker le tracteur et les outils de l'agent communal. Si vous êtes propriétaire d'un bien de ce type, veuillez-vous rapprocher de la mairie.



Dégradations et incivilités

Des dégradations répétées à la salle polyvalente (tags, dégradation des pompes à chaleur) ainsi qu'au niveau de l'église (bris de vitraux) ont malheureusement été constatées. Des plaintes ont été déposées auprès de la gendarmerie de Villers-Bocage. De même, des habitants proches de l'église ont subi des désagréments : cannettes jetées dans le jardin, voiture forcée avec vol de matériel. Cette recrudescence de vols et d'effractions nécessite la plus grande vigilance de votre part. En cas de constat de dégradations, n'hésitez pas à contacter directement la gendarmerie.

De nombreuses incivilités sont aussi constatées : dépôts sauvages d'ordures près des containers de tris, déjections canines sur la voie publique. Ces incivilités sont passibles d'amendes. Nous vous demandons de respecter l'espace public pour le bien de tous.

Garage

La commune cherche un garage ou un local à louer à partir du 01 janvier 2021 afin de stocker le tracteur et les outils de l'agent communal. Si vous êtes propriétaire d'un bien de ce type, veuillez-vous rapprocher de la mairie.



Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé pour congés estivaux du samedi 01 août au samedi 15 août inclus. Toutefois, les élus restent disponibles lors des permanences.

Fermeture du secrétariat de mairie

Le secrétariat de mairie sera fermé pour congés estivaux du samedi 01 août au samedi 15 août inclus. Toutefois, les élus restent disponibles lors des permanences.